en Danemark. » Otto Muller, prédicateur danois, confesse de son côté, que tout ce qu'il y a encore de chrétien dans le luthéranisme, « on le tient uniquement de la Papauté. »

Autre témoignage publié par un « pasteur protestant » dans le

journal Aarhus Stiftstidende:

« Le Pape Léon XIII est un homme dont la parole est toujours écoutée avec une avidité et un puissant intérêt. Il connaît son temps, en comprend les besoins et sait très bien ce que l'on peut faire dans les conditions actuelles. C'est pourquoi les paroles du Pape sont aujourd'hui écoutées volontiers et lues avec attention, non seulement dans les limites de l'Eglise catholique, mais aussi dans les pays protestants. Là où elles pénètrent, elles trouvent un terrain favorable, une inclination prononcée vers la mission que le Pape Léon XIII s'est donnée — de faire agir d'accord la religion et le gouvernement, la piété et la vie sociale. »

Ensin voici des protestants qui proclament la nécessité du pou-

voir temporel du Pape.

Un protestant prussien, le docteur Stommel, écrit ce qui suit : « Le principe moderne des nationalités a fait surgir l'Italie unifiée, et sans pouvoir détruire en principe le droit du Pape à la souveraineté, il a fait disparaître les Etats pontificaux. Léon XIII n'est plus souverain à Rome..... Pareil état de choses est incompatible avec la dignité et le prestige du chef apostolique de l'Eglise. Le Pape le sent avec une douleur profonde et avec lui ses serviteurs ecclésiastiques et toute la chrétienté catholique; car le prestige extérieur est indispensable à l'Eglise et au catholicisme, s'ils doivent rester fidèles à leur idéal et remplir en entier leur devoir. » Et plus loin :

"Le Pape est souverain temporel, non pas à cause de la souveraineté, mais à cause de l'indépendance et de la dignité. Il doit, en conséquence se trouver en dehors de tout état de dépendance vis à-vis du pouvoir public, c'est-à-dire qu'il doit être souverain. Celui qui voudrait le confiner en son pouvoir spirituel, le mettre au niveau du patriarche de Moscou, n'a pas l'intel' jence de la doctrine catholique romaine. Celle-ci est internationale; la doctrine grecque est nationale.

Notre protestant reconnaît que chaque Etat a un intérêt à protéger l'autorité de l'Eglise catholique et à garantir la souveraincté temporelle de son chef. Il revendique pour l'Allemagne et l'Autriche le devoir et la mission de rétablir l'indépendance du